



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Priorités 2030

Document validé en séance du comité du 4 octobre 2018

Angle organisationnel

- ▶ **Promotion professionnelle**
 - ▶ Informer sur les modes de production
 - ▶ Thématiser sur le bien-être animal et les engagements
 - ▶ Rôles de l'agriculture
 - ▶ Actions de communication portes ouvertes, stands
- ▶ **Renforcer les synergies entre organisations professionnelles (chambres d'agriculture), partage des thématiques et impliquer les acteurs et les instances par des échanges réguliers**
- ▶ Positionnement de la défense professionnelle, concilier fermeté et sens du compromis
- ▶ Encourager les échanges par le biais de groupe d'intérêt d'agriculteurs

Angle économique

- ▶ **Préserver l'aire agricole face aux emprises extérieures et garantir les possibilités de développement structurel de l'agriculture**
- ▶ **Soutenir en priorité les projets avec de bonnes perspectives d'amélioration des revenus ou amenant de véritables avantages aux exploitations**
- ▶ **Sensibiliser aux solutions de prévoyance individuelle et collective**

- ▶ Anticiper sur les conséquences d'une possible ouverture des marchés
- ▶ Intégrer la réduction des coûts de production dans tous les projets (construction, projets FRI, etc.)
- ▶ Soutenir les projets de collaboration interexploitations par un encadrement administratif et technique et par un conseil sur les formes de collaboration
- ▶ Rechercher les solutions de conversion des dettes
- ▶ Différenciation, recherche de valeur ajoutée (labels, circuits-courts)
- ▶ Conseiller sur les couvertures d'assurances
- ▶ Développer l'esprit d'entreprise (échanges, excursions)
- ▶ Accompagner l'entraide dans l'agriculture (échange de prestations)
- ▶ Promouvoir les solutions digitales pour simplifier la saisie et mettre en valeur les données

Politique agricole et paiements directs

- ▶ Disposer d'un système de paiements directs compréhensible, défendable et homogène et maintenir les montants globaux de paiements directs obtenus par l'agriculture jurassienne
- ▶ Maintenir la protection à la frontière et, pour la viande, la prestation en faveur de la production indigène
- ▶ Défendre un système «une prestation, une contribution»
- ▶ Assurer une juste répartition entre les contributions et renforcer la sécurité de l'approvisionnement
- ▶ Garantir un système de contrôle fiable et indépendant
- ▶ Simplifier le système par des synergies dans la saisie des données (digitalisation)
- ▶ Combattre un retour en arrière en termes d'évolution structurelles

Améliorations structurelles

- ▶ Augmenter les moyens en faveur des améliorations structurelles
- ▶ S'engager pour réduire le cofinancement à charge des cantons
- ▶ Intensifier les remaniements parcellaires
- ▶ Prioriser les adductions d'eau et l'assainissement des chemins pour les domaines exploités et habités à l'année
- ▶ Assurer la connexion internet sur l'ensemble du territoire cantonal
- ▶ Soutiens aux investissements dans la technique pour réduire la main-d'œuvre
- ▶ Encouragement à la récupération des eaux pluviales

Formation

- ▶ **Intensifier les approches technico-économiques et systémiques (durabilité)**
- ▶ **Organisation du travail et qualité de vie**

- ▶ Mieux connaître le fonctionnement et analyser l'évolution des marchés
- ▶ Connaître les rouages de la politique agricole et de ses organisations
- ▶ Tronc commun pour les branches générales (avec autres apprentissages)
- ▶ Ouvrir les horizons sur d'autres exploitations (excursions, stages en Suisse et à l'étranger, échanges d'apprentis, obligation d'une année en Suisse-alémanique)
- ▶ Digitalisation

Vulgarisation

- ▶ Intensifier les actions dans l'objectif de réduction des coûts
- ▶ Doser les efforts en fonction du potentiel pour l'agriculture jurassienne
- ▶ Accompagner les exploitants face aux nouveaux défis (changement climatique, plan phyto, énergie)
- ▶ Favoriser les échanges entre agriculteurs (rencontres, réseaux sociaux)
- ▶ Conseil systémique et pas seulement spécialisé aux exploitations
- ▶ Renforcer le recours aux moyens de communication digitale pour la vulgarisation (vidéos, réseaux sociaux)
- ▶ Collaborer à la mise en place d'outils d'aide à la décision par le recours à la digitalisation
- ▶ Définir les projets sur l'apport potentiel pour les exploitations, sans se substituer à la recherche (ou alors par financement autonome)

Angle écologique

- ▶ Raisonner l'application de PPh et engrais avec les quantités adaptées et au bon moment (Formation, échanges, suivi technique) ainsi que raisonner l'utilisation d'antibiotiques par la collaboration entre les différents acteurs et par le recours à des solutions alternatives (homéopathie).
- ▶ Anticiper les changements climatiques par l'adaptation des cultures et mélanges fourragers
- ▶ Promouvoir l'autonomie énergétique des exploitations (conseils techniques, réseau de démonstration)
- ▶ Encourager les méthodes alternatives (journées démonstration, groupes d'intérêt, soutiens financiers à l'achat en commun en plus de CI)
- ▶ Soutenir via des prêts sans intérêt les exploitations dans la transition vers des modes de production plus écologiques et autonomes, offrant des perspectives de valeur ajoutée
- ▶ Promouvoir l'autonomie fourragère des exploitations et soutenir les filières de valorisation régionale

Angle social

- ▶ **Thématiser la qualité de vie (jours de repos, vacances, horaires)**
- ▶ **Proposer un coaching administratif et entrepreneurial**
- ▶ Promouvoir la prévoyance professionnelle
- ▶ Soutenir la possibilité de bâtir des logements sur l'exploitation
- ▶ Aider les exploitants à organiser et à prioriser leurs tâches
- ▶ Distinguer vie familiale et professionnelle
- ▶ Favoriser la collaboration interexploitations